

✓ QUI EST CONCERNÉ PAR LE MOUVEMENT ?

L'ensemble des enseignants stagiaires CAER et CAFEP en stage cette année en établissement.

✓ ENTRÉE DANS LE MOUVEMENT : DU 7 FEVRIER AU 6 MARS 2025

via l'application <https://mouvement2d.enseignement-catholique.bzh>

Imprimer la fiche et la faire signer par le(s) Chef(s) d'établissement et lui (leur) remettre une copie.

Conserver l'original.

Document à consulter pour l'entrée dans le mouvement : [Procédure d'entrée dans le mouvement.pdf](#)

✓ VOTRE PRIORITÉ

- C1 : enseignants stagiaires cette année, ayant obtenu leur concours CAFEP dans l'académie
- D1 : enseignants stagiaires cette année, ayant obtenu leur concours CAER dans l'académie

✓ CONSULTATION DES SERVICES VACANTS ET SUSCEPTIBLES D'ETRE VACANTS ET SAISIE DES VŒUX PAR INTERNET SUR LE SERVEUR DU RECTORAT DE RENNES :

➤ DU 11 AVRIL AU 27 AVRIL 2025

Lien vers serveur du rectorat : <https://bv.ac-rennes.fr/mvtprive/>

Le guide utilisateur est téléchargeable sur le site de l'académie :

<https://www.ac-rennes.fr/mobilite-des-maitres-du-1er-et-2nd-degre-prive-121994>

Rappel : vous avez la possibilité d'effectuer 20 vœux.

Connexion pour la saisie des vœux grâce à votre NUMEN

Il est fortement conseillé de garder les 4 derniers vœux pour des VŒUX GEOGRAPHIQUES. Cela permet de couvrir tous les établissements de la région Bretagne.

Voici les codes vœux géographiques à utiliser, **à confirmer à la parution des services le 30 avril** :

DEPARTEMENT	DOCUMENTATION	TOUTES LES AUTRES DISCIPLINES
TOUT LE 22	5013	5000
TOUT LE 29	5017	5004
TOUT LE 35	5020	5007
TOUT LE 56	5023	5010

✓ INFORMATION DE CANDIDATURE AUPRES DU(DES) CHEF(S) D'ETABLISSEMENT

Dans la limite de 5 jours calendaires après la fermeture du serveur du rectorat, vous devez adresser votre candidature par écrit (mail de préférence), aux chefs d'établissement auprès desquels vous sollicitez un emploi. La liste des établissements et des contacts est disponible sur la page d'accueil de l'inscription dans le mouvement (dans FAQ) :

<https://mouvement2d.enseignement-catholique.bzh>

✓ VŒU SUR UN POSTE PEX

Si vous postulez sur un poste PEX (Poste à Exigences particulières), il vous faut compléter la fiche PEX (Document à télécharger également sur la FAQ de l'inscription au Mouvement : <https://mouvement2d.enseignement-catholique.bzh>) et la transmettre **dès la période des vœux avec les documents demandés**, au chef d'établissement duquel dépend le service. Le chef d'établissement la complètera et transmettra le dossier à la DPEP pour avis du corps des inspecteurs.

✓ RAPPEL DES DATES IMPORTANTES

Du 7 février au 6 mars 2025	Entrée dans le mouvement
Du 11 avril au 27 avril 2025	Vœux des maîtres : enseignants titulaires et stagiaires
Mardi 6 mai	CDE priorités A + B1 B2
Mercredi 14 mai	CDE retour priorités A B1 B2 + pré placement des B3-B4
Jeudi 15 mai	CAE priorités A + envoi propositions B3 B4
Mardi 20 mai	CDE retour priorités B3 B4
Mercredi 21 mai	CAE priorités B, C et D
Mercredi 28 mai et jeudi 12 juin	CAE
Vendredi 20 juin journée	CCMA priorités A, B, C et D

✓ RÉPONDRE A UNE PROPOSITION D'EMPLOI

Merci de consulter le document ci-après : [Procédure pour répondre à une proposition d'emploi.pdf](#)

✓ LES CONTACTS DDEC

DDEC DE ST BRIEUC 02-96-68-32-61	agnes.lebreton@enseignement-catholique.bzh mickael.lebellego@enseignement-catholique.bzh
DDEC DE QUIMPER 02-98-64-16-00	erwan.leyay@enseignement-catholique.bzh ddec29.2d-emploi@enseignement-catholique.bzh
DDEC DE RENNES 02-99-54-62-10	chantal.thomastrovalet@enseignement-catholique.bzh vincent.quibel@enseignement-catholique.bzh
DDEC DE VANNES 02-97-46-60-65	marie.person@enseignement-catholique.bzh david.magere@enseignement-catholique.bzh

✓ LA FOIRE AUX QUESTIONS

Pour toute question ou recherche d'un document, n'hésitez pas à consulter la FAQ disponible sur la page d'accueil de l'application <https://mouvement2d.enseignement-catholique.bzh> (sous les pavés de connexion)

